

# GUIDE DES DÉCHETS 2021

## DÉCHETS MÉNAGERS



## CARTON D'EMBALLAGE, EMBALLAGE EN PLASTIQUE, PAPIER ET METAL



## VERRE MÉNAGER



### Un défi à relever collectivement : allons-y !

La Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault souhaite associer l'ensemble de ses habitants à une gestion des déchets la plus vertueuse. Alors qu'est engagée l'optimisation des moyens et dispositifs de collecte (porte-à-porte et apport volontaire en conteneurs) la mobilisation du plus grand nombre est tout autant indispensable.

Face aux coûts incontournables de collecte et de traitement, seule une réduction sensible et durable des volumes, permet de limiter les charges qui pèsent sur l'usager. Pour y parvenir, le tri des déchets est un levier majeur, à portée de chacun. L'effort de tous est nécessaire ; allons-y !

**A compter du 1er janvier 2021, des consignes de tri plus simples s'appliquent uniformément sur tout le territoire. Certaines communes voient le jour de collecte modifié. Au fil des mois, des plateformes « espace propreté » seront réaménagées, d'autres créées.**

De nouvelles pratiques s'imposent à tous. Ce guide entend aider chacun à se les approprier. Le défi est de taille. Et c'est collectivement que nous le relèverons ; MERCI d'y contribuer activement !

Philippe Bigot  
Vice-Président de la Communauté des communes



# LES DÉCHETS

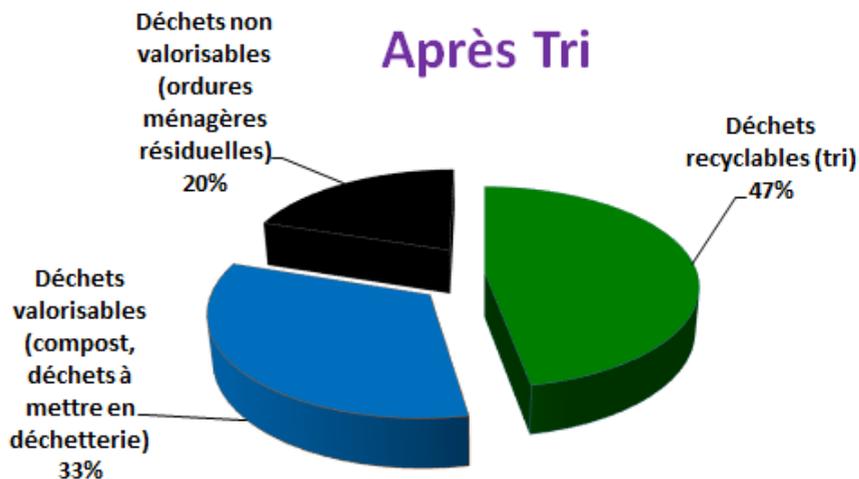


Bonjour, je suis Eugène et je vais vous guider tout au long de ce petit fascicule!

Voici un petit rappel sur la composition moyenne de la poubelle en France. En triant ses déchets de différentes façons, on peut diminuer sensiblement le volume et le poids de sa poubelle, recycler plus et moins enfouir de déchets dans le sol de notre planète.



## Composition moyenne de la poubelle en France





# ORDURES MENAGERES

A compter du 1er janvier 2021, les modalités de collecte changent pour quelques communes.

Voici le calendrier de collecte des ordures ménagères en porte à porte ainsi que quelques consignes.



Les jours de collecte des ordures ménagères des communes suivantes sont modifiés :

- Ste Gauburge-Ste Colombe
- Le Merlerault

Désormais  
ramassage le jeudi

## Jour de collecte

ECHAUFFOUR	Vendredi
GACE	Lundi et Vendredi
LE MERLERAULT	Jeudi
NONANT-LE-PIN	Lundi
SAINT-PIERRE-DES-LOGES	Vendredi
STE GAUBURGE-STE COLOMBE	Jeudi
SAP-EN-AUGE	Mardi et Vendredi
VIMOUTIERS	Mardi et Vendredi



Les sacs sont à sortir la veille de la collecte à partir de 18H.

Les sacs non-conformes à la collecte seront refusés !

*Les usagers des autres communes sont collectés en apport volontaire dans les conteneurs aériens, répartis sur le reste du territoire.  
Ces conteneurs sont collectés régulièrement.*



# TRI SELECTIF

## 5 bonnes raisons de trier ses déchets

- 1 Parce qu'en 80 ans nous avons multiplié notre production de déchets par 6
- 2 Pour préserver nos ressources naturelles et notre environnement
- 3 Pour diminuer le poids de nos ordures ménagères et le coût du traitement
- 4 Pour respecter la réglementation en vigueur et n'enfouir ou incinérer que des déchets dits "non recyclables"
- 5 S'inscrire dans le cadre du développement durable en répondant à nos besoins présents, sans nuire aux générations futures



Salut Eugène, tu n'es pas au courant ?

Salut Ben, tu n'aurais pas quelque chose de changé ?

Non, quoi ? Dis moi tout !!!

Tous les emballages se trient et les consignes se simplifient !



**Le tri devient encore plus facile !**

# TRI SELECTIF

A compter du 1er janvier 2021, grâce aux progrès techniques de notre centre de tri, il n'est plus nécessaire de séparer les emballages plastiques, métalliques et les briques alimentaires des papiers et petits cartons. Tout ces déchets recyclables vont désormais dans un seul et unique conteneur ou sac de couleur jaune. Des consignes plus simples et davantage de déchets d'emballages à trier et à recycler !



**NOUVEAU**

Une seule couleur pour le tri :

papiers  
&  
emballages

=

**Le tri plus facile**

Dans les conteneurs aériens  
(pictogramme jaune)

Dans les sacs jaunes  
(porte-à-porte uniquement à Gacé)  
COLLECTE le Mercredi



Les verres ménagers restent collectés séparément.

Un doute, une question sur le tri,  
appelez le SERVICE DECHETS au **02 33 39 02 02**



**service.dechets@cdcvam.fr**

# TRI SELECTIF

## Papiers et Emballages



Dans le conteneur au Pictogramme JAUNE



ou dans le Sac JAUNE (porte à porte Gacé)



## Le saviez-vous?

1 pull polaire est fabriqué avec 27 bouteilles en plastique.

Tous les emballages se trient !



# TRI SELECTIF

## Les emballages plastiques, métal, petits cartons et papiers

- ← Inutile de rincer les emballages, il suffit de bien les vider
- ← Je laisse les bouchons vissés pour qu'ils soient recyclés sur les emballages en plastique
- ← **Les emballages de déchets toxiques doivent être déposés en déchetterie** 
- ← Les petits cartons doivent être ouverts et pliés avant d'être mis dans le point d'apport volontaire
- ← Inutile de froisser les papiers ou de les déchirer... aucun document ne peut être lu ou intercepté lors du recyclage !

## Le verre

- ← Bien enlever les bouchons, capsules et couvercles des bouteilles, pots et bocaux
- ← **La vaisselle, la porcelaine et autres pots en terre sont à jeter dans la poubelle d'Ordures Ménagères ou en Déchetterie**



La vaisselle cassée ne va pas dans ce conteneur mais bien dans votre poubelle traditionnelle !



**Le saviez-vous?**  
Le verre se recycle à l'infini !

# DECHETTERIES

## Déchetterie de Vimoutiers

📍 Z.A rue des charmes, 61120 Vimoutiers  
☎ 06 12 24 79 61

Lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h  
Fermé le mercredi matin

## Déchetterie de Gacé

📍 Ld Beaulieu, 61230 St Evroult de Montfort  
☎ 07 84 56 21 71

Mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

## Déchetterie du Merlerault

📍 Z.A Moulin à vent, 61240 Le Merlerault  
☎ 06 21 42 83 79

Mardi et jeudi de 9h à 12h  
Mercredi et vendredi de 14h à 18h  
Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

## Déchetterie de Ste Gauburge

📍 Le Boulay Sud, 61370 Ste Gauburge  
☎ 07 84 56 20 01

Mardi et jeudi de 14h à 18h  
Mercredi et vendredi de 9h à 12h  
Samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

## Déchetterie du Sap

📍 Z.A Les Terriers, 61470 Sap-en-Auge  
☎ 06 12 24 97 75

Lundi et mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 9h à 12h  
Vendredi et samedi de 9h à 12h et 14h à 18h

### Matériaux acceptés



VERRES PAPIERS / CARTONS PLASTIQUES TEXTILES HUILES DE FRITURES



MÉTAUX ENCOMBRANTS BOIS DÉBLAIS / GRAVATS DÉCHETS VERTS



CARTONS BATTERIES DEEE LAMPES PNEUMATIQUES VL



HUILES DE VIDANGE CARTOUCHES ENCRE DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUE (DDS) RADIOGRAPHIES PILES ET ACCUMULATEURS

### Matériaux interdits



EXTINCTEURS BOUTEILLE DE GAZ MÉDICAMENTS AMIANTE DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES ORDURES MÉNAGÈRES

En tant que résident de la Communauté de communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, vous pouvez vous rendre dans toutes les déchetteries du territoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

Siège: rue Pernelle, 61120 Vimoutiers  
02 33 67 54 85  
contact@cdcvam.fr - www.cdcvam.fr